PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 5 novembre 2018 à 20 heures à la salle du conseil située au 309, 4e Avenue, Saint-Paul-de-Montminy.

Sont présents : Madame Odile Blais et messieurs Guy Boivin, Gaston Lessard, Christian Nadeau et Rémi Fontaine formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot, maire.

Est également présente: Madame Claudette Aubé, directrice générale.

Est absent : Monsieur Martin Boulet.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

Monsieur Alain Talbot constate le quorum à 20 heures, souhaite la bienvenue à l'assistance et déclare la séance ouverte. Monsieur le maire précise à l'assistance les procédures qui s'appliquent à une séance du conseil municipal : les citoyens assistent à une séance et ils peuvent poser des questions ou observations lors des périodes de questions qui seront intégrées en début et en fin de réunion.

3. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-11-01: LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant le point 15-Q : Location de terrain pour dépôt de neige.
À l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

1.-Ouverture de la séance
2. Période de questions sur le fonctionnement
3. Lecture et approbation de l'ordre du jour
4.-Adoption des résolutions des séances du 2, 11 et 22 octobre 2018
5. Lecture et approbation des comptes
6. Correspondance
   a) Remerciements de Santé mentale Québec – Chaudière-Appalaches
7. Administratif
   a) Suivi de l'entraînement monsieur Martin Poitras
   b) Règlement sur le traitement des élus
   c) Refinancement d'un montant de 168 200$ échéant le 11 février 2019
   d) Chauffage du complexe et vérification de la fournaise des locaux occupés par le CLSC
   e) Avis de motion et présentation du projet de modification du Règlement 2018-06
   f) Priorités locales en matière de sécurité publique
   g) Planification des travaux de préparation du budget
   h) Démission de l'adjointe à la direction générale
   i) Dépôt des états comparatifs à ce jour versus les résultats de 2017 ainsi que les états comparatifs versus les prévisions budgétaires.
8. Incendie
   a) Résolution pour demander aide financière pour la formation des pompiers volontaires
   b) Programme de soutien financier pour la préparation aux sinistres
   c) Ajout d'éclairage au camion incendie
9. Voirie
   a) Suivi des travaux de voirie
   b) Suivi du dossier de réfection du Rang 3 (Entente avec Martin Mercier Inc)
   c) Suivi des travaux du Rang 5 et Route Sirois
   d) Matériel récupéré suite aux travaux du MTQ
   e) Factures de CIMA
   f) Demande de BSL
   g) Suivi du déneigement
10. Eau
   a) Installation de compteurs d'eau (École)
   b) Modification du logiciel et remplacement de l'interface (communication)
11. Eaux usées
   a) Expert en commun
   b) Protocole d'instance Procureure générale du Québec
   c) Factures de Tremblay Bois Mignault Lemay
   d) Remplacements de deux impaleurs au SP2

12. Loisirs
    a) Suivi des postes de préposés – Patinoire et Camelot
    b) Projet de mise en commun Loisirs et Culture
    c) Réparation de lumières au Camelot
    d) Suivi de la Maison des jeunes
13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité
    a) Suivi du parc et ses aménagements
    b) Suivi du financement
    c) Suivi des activités d'animation
    d) Suivi de la pochette d'accueil
14. Résolutions diverses
    a) Dérogation mineure – 273 4ème Avenue
    b) Demande de commandite des Bouts Entrain de l'Amitié
    c) Demande pour la Fête de Noël des jeunes
    d) Demande de partenariat de l'ABC des Hauts Plateaux
    e) Participation au feuillet paroissial
    f) Demande de dons pour les Paniers de Noël
    g) Demande d'allocation à la naissance
    h) Demande suite à un bris d'auto – Travaux 4ème avenue
    i) Demandes de prolongation de délai pour déplacer des roulottes
    j) Programmation de la TECQ 2014-2018
    k) Demande de paiement numéro 3 Travaux 4ème Avenue
    l) Demande de partenariat pour la Dégelée
    m) Demande des Habitations du Buton inc.
    n) Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches
    o) Demande de participation pour la journée de guignolée
    p) Achat d'une imprimante de bureau
    q) Demande à la MRC de Bellechasse de déplacer la période de cueillette des bacs saisonniers
15. Varia ouvert
    a) Suivi de la Chambre de Commerce de Saint-Paul
    b) Suivi du Plan d'aménagement forestier
    c) Suivi du dossier des Lacs Gosselin et Jally
    d) Communiqué sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
    e) Suivi des coûts de réfection du complexe municipal
    f) Prix Hommage Bénévolat Québec 2019
    g) La Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec
    h) Communiqué des relations publiques de la Sûreté du Québec
    i) Le piano du parc
    j) Offre d'une formation en gestion financière
    k) Invitation de la Coop fédérée
    l) Suivi de l'assemblée annuelle de l'ABC des Hauts Plateaux
    m) Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux
    n) Semaine québécoise des rencontres interculturelles
    o) Offre d'enseignes numériques
    p) Ouverture de projet - Chantiers jeunesse
16. Période de questions
17. Levée de la séance

4. APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

2018-11-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 2 octobre 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2018-11-03 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 11 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 11 octobre 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

2018-11-04 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 22 octobre 2018 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire-trésorière.
À l'unanimité.

5 LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

2018-11-05: LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C1800446 à C1800494 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 120 216.77$ soit autorisé.
À l'unanimité

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2018-11-05.

Claudette Aubé

Claudette Aubé

6. CORRESPONDANCE :

A- Des remerciements sont reçus du groupe de Santé mentale Québec pour le renouvellement de la carte d'adhésion.

7. ADMINISTRATIF :

A- Suivi de l'entraînement monsieur Martin Poitras
La période d'entraînement de monsieur Martin Poitras se poursuivra pour une période de un mois.

B- Règlement sur le traitement des élus
En suivi.

2018-11-06 : REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 168 200$ ÉCHÉANT LE 11 FÉVRIER 2019

Considérant le financement de 168 200$ venant à échéance le 11 février 2019;
Considérant que ce financement municipal doit se faire par un appel d'offres publiques géré par le Ministère des Finances;
Considérant que des frais d'escompte d'un maximum de 2% du montant refinancé peuvent s'appliquer à ce financement;
Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de payer les frais d'escompte applicables à ce refinancement à même les fonds généraux de la municipalité.
À l'unanimité.

D- Chauffage du complexe et vérification de la fournaise des locaux occupés par le CLSC
En suivi.

2018-11-07 : AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT 2018-06

Je, Guy Boivin, donne avis de motion que lors d'une prochaine séance du conseil sera adopté un Règlement 2018-07 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics modifiant le règlement 2018-06. Monsieur Guy Boivin fait le dépôt et la présentation de ce règlement.

F- Priorités locales en matière de sécurité publique
Les priorités locales sont : Plus de surveillance dans le village et le stationnement du complexe et de l'église,
Plus de surveillance le soir,
Faire respecter les limites de vitesse et plus particulièrement sur la 4ème Avenue,
Faire respecter les zones où le stationnement est interdit.

G- Planification des travaux de préparation du budget
La préparation du budget 2019 se fera au cours des prochaines semaines.

H- Démission de l'adjointe à la direction générale
Madame Lucette Bilodeau ayant donné sa démission au poste d'adjointe à la directrice, ce poste sera affiché au cours des prochaines semaines.

I- Dépôt des états comparatifs à ce jour versus les résultats de 2017 ainsi que les états comparatifs versus les prévisions budgétaires.
Les états comparatifs requis sont déposés aux élus.

8: INCENDIE :

2018-11-08 : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DE POMPIERS VOLONTAIRES

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;
Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;
Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
Attendu que la municipalité De Saint-Paul-de-Montminy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
Attendu que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Montmagny en conformité avec l'article 6 du Programme;
Il est proposé par monsieur Guy Boivin et appuyé par madame Odile Blais et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Montmagny.
À l'unanimité.

B- Programme de soutien financier pour la préparation aux sinistres
L'outil diagnostic requis pour évaluer les besoins de complément d'interventions pour assurer une meilleure réponse lors des sinistres sera traité au cours des prochains jours.

C- Ajout d'éclairage au camion incendie
De l'éclairage supplémentaire sera ajouté à l'unité d'urgence.

9. VOIRIE

A- Suivi des travaux de voirie
Divers travaux d'ajustement seront effectués au cours des prochaines semaines.

B- Suivi du dossier de réfection du Rang 3 (Entente avec Martin Mercier Inc)
Une rencontre sera demandée avec des représentants de Martin Mercier Inc après le 15 novembre 2018.

C- Suivi des travaux du Rang 5 et de la Route Sirois
Les sondages ont été effectués comme prévus.

D- Matériel à récupérer suite aux travaux du MTQ
Du gravier a été récupéré et étendu sur des rangs municipaux.

2018-11-09 : FACTURES DE CIMA

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'autoriser le paiement de la facture présentée par CIMA+ numéro 21811866 au montant de 2 012.06$ pour honoraires professionnels.
À l'unanimité.

F- Demandes de BSL
En réponse à monsieur Charles-Olivier Labonté de Constructions BSL Inc, la municipalité demande que son terrain utilisé au coin du pont refait soit ensemencé au printemps et que les autres opérations de remise en état de ce terrain soient finalisées. En ce qui concerne le ponceau donnant accès à la Route 216, considérant qu'il est assujetti aux normes du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, la Municipalité n'a pas les compétences pour confirmer que les travaux ont été effectués selon les normes du Ministère. En ce qui concerne l'installation du panneau de pré-signalisation, la Municipalité ne possède pas les équipements requis pour installer ce panneau.

G- Suivi du déneigement
Suite à des commentaires émis par des conseillers sur un possible conflit d'intérêt du maire dans le dossier du déneigement, il a été demandé à monsieur Alain Talbot de ne pas participer aux discussions de plaintes ou autres discussions dans le dossier de nos contrats de déneigement. Le maire suppléant présidera ces points lors des discussions. Ce point a été traité après le point 16- Période de questions.

10 : EAU

A- Installation ce compteurs d'eau (École)
La Municipalité est en attente de spécifications de la Commission scolaire.

B- Modification du logiciel et remplacement de l'interface (communication)
En suivi.

11 : EAUX USÉES

A- Expert commun
Le juge Bernard Godbout a accepté la demande que messieurs Léandre Mercier et Jean-Pierre Bourque de la firme CGC soient tous deux désignés experts dans le dossier judiciaire des eaux usées.

B- Protocole d'instance Procureure générale du Québec
Le 3ème protocole de l'instance (22 octobre 2018) de la Cour supérieure du Québec, division de Québec (litiges avec le MAMOT concernant le refus de directives de changements) est déposé aux élus.

2018-11-10 : FACTURES DE TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais et résolu d'autoriser le paiement de diverses factures présentées par Tremblay Bois Mignault Lemay au total de 17 168.39$ pour services professionnels.
À l'unanimité.

2018-11-11 : REMPLACEMENTS DE DEUX IMPALEURS AU SP2
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'autoriser le traitement par enduit cuit lors du remplacement des deux «impaleurs» au poste de pompage numéro 2 au coût estimé par CWA de 610$ plus 1 500$ pour les deux «impaleurs».
À l'unanimité.

12: LOISIRS

A- Suivi des postes de préposés – Patinoire et Camelot
En suivi.

2018-11-12 : PROJET DE MISE EN COMMUN LOISIRS ET CULTURE
Considérant le projet déposé au MAMOT par la MRC de Montmagny pour la mise en commun de services de loisirs et culture pour 8 municipalités du territoire pour une période de 2 ans, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et accepté à la majorité que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy appuie ce projet déposé au MAMOT par la MRC de Montmagny pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services et d'activités en milieu municipal.
À la majorité.

C- Réparation de lumières au Camelot
Les réparations requises seront effectuées au cours des prochains jours.

D- Suivi de la Maison des jeunes
Monsieur Christian Nadeau, qui a rencontré la responsable de la Maison des jeunes, en fait un bref suivi.

13. PLAN D'ACTION D'AVENIR ET DÉVELOPPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

A- Suivi du parc et ses aménagements
Les travaux sont complétés. La sentinelle située à gauche du pavillon devra être vérifiée.

B- Suivi du financement
Un montant de 90 000$ a été versé par Patrimoine canadien – Fond des legs, le financement temporaire pour le projet du parc sera donc remboursé.

C- Suivi des activités d'animation
Une rencontre publique se tiendra le 13 novembre à 19h30.

D- Suivi de la pochette d'accueil
Le comité responsable travaille sur les textes à compléter.

14. RÉSOLUTIONS DIVERSES

2018-11-13 : DÉROGATION MINEURE – 273 4ÈME AVENUE

Considérant la demande de dérogation mineure pour l'agrandissement de 15,33 mètres carrés du garage privé existant, situé dans la cour latérale du bâtiment principal situé au 273 de la 4ème Avenue, ayant une superficie de 80,91 mètres carré;
Considérant qu'avec cet agrandissement projeté, le garage privé aura une superficie totale de 96, 24 mètres carrés alors que la règlementation autorise, selon le tableau 3 du règlement de zonage numéro 02-90, une superficie maximale de 55 mètres carrés pour un garage privé situé à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;
Considérant que le revêtement extérieur de l'agrandissement projeté est en tôle galvanisée alors que l'article 5.11.1 »revêtement extérieur de type A» du règlement de zonage numéro 02-90 interdit ce type de revêtement extérieur pour les murs de bâtiments;
Considérant que l'agrandissement du garage privé demandé ainsi que son recouvrement extérieur en tôle galvanisée ne causera de préjudices à aucun citoyen;
Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par madame Odile Blais et résolu :
-D'autoriser l'inspectrice en bâtiment à émettre le permis demandé par le propriétaire du 273 de la 4ème Avenue pour l'agrandissement de 15,33 mètres carrés du garage privé existant en cour latérale;
-D'autoriser que cet agrandissement soit recouvert de tôle galvanisée;
-Demander que ces travaux soient complétés dans les douze mois de leur autorisation.
À l'unanimité.

2018-11-14 : DEMANDE DE COMMANDITE DES BOUTS ENTRAIN DE L'AMITIÉ

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de verser un montant de 100$ en soutien financier aux Bouts Entrain de l'Amitié pour la tenue de leur Fête de Noël.
À l'unanimité.

2018-11-15 : DEMANDE POUR LA FÊTE DE NOËL DES JEUNES

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par madame Odile Blais et résolu de donner un montant de 800$ pour l'organisation de la Fête de Noël des jeunes.
À l'unanimité.

2018-11-16 : DEMANDE DE PARTENARIAT DE L'ABC DES HAUTS PLATEAUX

Considérant la demande de partenariat déposée par L'ABC des Hauts Plateaux pour le maintien de la Bibliomobile auprès des jeunes de la municipalité, il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par madame Odile Blais et résolu de verser un montant de 520$ à L'ABC des Hauts-Plateaux pour le maintien de ce service.
À l'unanimité.

2018-11-17 : PARTICIPATION AU FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de renouveler la commandite de 100$ pour la production du feuillet paroissial.
À l'unanimité.

2018-11-18 : DEMANDE DE DONS POUR LES PANIERS DE NOËL

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de donner 100$ au Centre d'Entraide familiale de la MRC de Montmagny pour les paniers de Noël qui seront distribués dans la région.
À l'unanimité.

2018-11-19 : DEMANDE D'ALLOCATION À LA NAISSANCE

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'accepter la demande d'allocation à la naissance présentée par madame Marie-Mylie Lavergne suite à la naissance de son fils.
À l'unanimité.

H- Demande suite à un bris d'auto – Travaux 4ème avenue
Cette demande sera transférée à l'entrepreneur qui a effectué les travaux.

2018-11-20 : DEMANDES DE PROLONGATION DE DÉLAI POUR DÉPLACER DES ROULOTTES
Considérant les articles de notre règlement de zonage et la demande de délai pour déplacer ses roulottes adressée par la propriétaire du 242 du 5ème Rang, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de demander à la propriétaire du 242, 5ème Rang de déplacer les roulottes présentes sur sa propriété avant le 1er juin 2019.
À l'unanimité.

2018-11-21 : PROGRAMMATION DE LA TECQ 2014-2018
Attendu que la municipalité avait adopté, le 14 août 2017, la résolution 2017-07-11 ayant trait aux modalités de versement de la taxe sur l'essence 2014-2018;
Attendu que le conseil municipal avait accepté le contenu de la programmation de la TECQ 2014-2018 et avait autorisé son envoi au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
Attendu que la municipalité désire modifier le contenu de sa programmation déjà soumise;
Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu à l'unanimité que :

-La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
-La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager la Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
-La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
-La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28$ par habitant par année, soit 140$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme (2014 à 2018 inclusivement);
-La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
-La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques;
-La municipalité autorise madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à la présente.
À l'unanimité.

2018-11-22 : DEMANDE DE PAIEMENT NUMÉRO 3 TRAVAUX 4ÈME AVENUE
Considérant la recommandation du paiement du décompte progressif numéro 3 pour la réfection de la 4ème Avenue 171-17612-00) reçue de WSP;
Considérant que la municipalité n'a pas reçu de déclaration de sous-traitants ou fournisseurs de l'entrepreneur TGC Inc;
Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'autoriser le versement du 3ème décompte progressif à TGC Inc, au montant de 38 336.40$.
À l'unanimité.

L- Demande de partenariat pour la Dégelée
Demande non acceptée.

2018-11-23 ; DEMANDE DES HABITATIONS DU BUTON INC.
Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de verser un montant de 100$ aux Habitations du Buton Inc pour les appuyer dans la tenue de leur Fête de Noël.
À l'unanimité.

2018-11-24 : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES
Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu de renouveler l'adhésion de la municipalité à Tourisme Chaudière Appalaches au coût de 333.43$
À l'unanimité.

O- Demande de participation pour la journée de guignolée
Les élus sont en accord d'une participation des pompiers et des élus à la collecte de la Guignolée qui aura lieu samedi le 1er décembre prochain.

2018-11-25 : ACHAT D'UNE IMPRIMANTE DE BUREAU
Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'approuver l'achat d'une imprimante de bureau LASERJET Pro M402DN au coût de 350.25$ avant les taxes.
À l'unanimité.

Q- Demande à la MRC de Bellechasse de déplacer la période de cueillette des bacs saisonniers
Une demande sera adressée à la MRC de Bellechasse de modifier les dates de la saison de cueillette des conteneurs saisonniers.

15. VARIA OUVERT

A- Suivi de la Chambre de Commerce de Saint-Paul
Une rencontre sera demandée avec les représentants de la Chambre de Commerce de Saint-Paul le 14 novembre.

B- Suivi du Plan d'aménagement forestier
Pour le terrain situé à l'arrière du garage municipal, le marquage est fait et l'évaluation sommaire du bois est en préparation.

C- Suivi du dossier des Lacs Gosselin et Jally
La réponse écrite de la municipalité a été envoyée à un représentant du lac Gosselin dans ce dossier.

D- Communiqué sur le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection
Le communiqué est déposé à la table du conseil.

E- Suivi des coûts de réfection du complexe municipal
Une rencontre avec monsieur Jean-Louis Proulx sera demandée.

F- Prix Hommage Bénévolat Québec 2019
La municipalité présentera une candidature pour la catégorie Jeune Bénévole.

G- La Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec
La candidature d'une personne y sera également présentée.

H- Communiqué des relations publiques de la Sûreté du Québec
Le communiqué portant sur la sécurité est déposé aux élus.

I- Le piano du parc
Madame Odile Blais est heureuse de faire l'annonce qu'il y aura un piano dans le parc l'été prochain.

J- Offre d'une formation en gestion financière
Monsieur Alain Talbot, maire, est inscrit à cette formation.

K- Invitation de la Coop fédérée
Invitation dans le but de partager avec le public, les défis et la stratégie d'affaires de la COOP fédérée et des coopératives de son réseau dans notre région.

L- Suivi de l'assemblée annuelle de l'ABC des Hauts Plateaux
Madame Odile Blais commente certains points de cette assemblée annuelle de l'ABC des Hauts-Plateaux.

M- Divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux
L'information est transmise à la table du conseil.

N- Semaine québécoise des rencontres interculturelles
Cette semaine se tient du 5 au 11 novembre 2018.

O- Offre d'enseignes numériques
L'offre est déposée aux élus.

P- Ouverture de projet - Chantiers jeunesse
L'information est transmise aux élus.

Q- Location de terrain pour dépôt de neige.
Monsieur Gaston Lessard transmet l'offre faite à madame Isabelle Talbot pour l'utilisation de son terrain pour déposer de la neige.

16 : PÉRIODE DE QUESTIONS
Un commentaire est adressé aux membres du conseil et porte sur l'état des rangs.

9- : VOIRIE (suite)
G- Suivi du déneigement
Ce point est repris après que le maire, monsieur Alain Talbot eut quitté la salle. Monsieur Guy Boivin, maire suppléant préside ce sujet à l'ordre du jour.
Suite à des plaintes et commentaires reçus, une rencontre sera demandée avec l'entrepreneur concerné.

2018-11-26 : LEVÉE DE LA SÉANCE
Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu de lever la séance, il est 22h36
À l'unanimité.

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement les actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 5 novembre 2018.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 décembre 2018.